La Banque Laurentienne publie son tout premier Cadre d'obligations durables

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES NI DIFFUSER AUX ÉTATSUNIS

MONTRÉAL, 31 oct. 2022 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque Laurentienne ») a annoncé aujourd'hui la publication de son tout premier Cadre d'obligations durables (le « Cadre »), dans la foulée de son engagement continu à faire avancer les nouvelles initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) qui ont une incidence positive dans les collectivités et la vie de ses clients, de ses investisseurs et de ses employés. Au terme d'un processus d'opinion de seconde partie, Sustainalytics, un chef de file mondial de la recherche, de l'évaluation et de l'analyse indépendantes en matière d'ESG et de gouvernance d'entreprise, a souligné la crédibilité et l'efficacité du Cadre, ainsi que son alignement sur les lignes directrices et les principes Green Bond Principles 2021, Social Bond Principles 2021 et Sustainability Bond Guidelines 2021 de la International Capital Market Association (ICMA). Conformément au Cadre, la Banque Laurentienne peut émettre des obligations vertes, des obligations sociales et des obligations de développement durable (collectivement, des obligations durables). Le produit de chaque émission sera utilisé pour financer ou refinancer des projets, des prêts et des investissements admissibles qui ont une incidence positive sur le changement climatique et les inégalités sociales. L'énergie renouvelable, les bâtiments écologiques, l'efficacité énergétique, le transport à faible émission de GES, le logement à prix modique, l'accès aux services essentiels, le financement de PME appartenant majoritairement à des femmes et le leadership en matière de diversité et d'inclusion font partie des catégories admissibles. « À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux en aidant nos clients à faire le meilleur choix en matière de pratiques ESG. La présentation de ce Cadre d'obligations durables est une étape cruciale de l'exécution du plan stratégique de la Banque, lequel est ancré dans une volonté d'incorporer les critères ESG dans toutes nos opérations et activités. » - Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction, Banque Laurentienne Le Cadre, l'opinion de seconde partie de Sustainalytics et le plus récent Rapport ESG sont disponibles sur le site web de la Banque Laurentienne. Le présent communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières, quel que soit le territoire de diffusion.

À propos de la Banque Laurentienne

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres. Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons environ 3 000 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 49,8 milliards $, de même que des actifs administrés de 27,8 milliards $. Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

Renseignements :

Merick Seguin Cellulaire : 514 451-3201 merick.seguin@banquelaurentienne.ca

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs :

À l'occasion, la Banque Laurentienne (la « Banque ») formulera des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis, notamment ceux présentés dans le présent document. Ces énoncés prospectifs sont faits aux termes des règles d'exonération et des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis, y compris la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en

totalité ou en partie); et les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs qu'elle formule, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières en vigueur l'exige. De l'information sur les hypothèses et les risques associés aux énoncés prospectifs de la Banque est disponible dans le Rapport de gestion mis à jour de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021. Le document est disponible sur SEDAR (système électronique de données, d'analyse et de recherche), à l'adresse www.sedar.com.

https://presse.banquelaurentienne.ca/2022-10-31-La-Banque-Laurentienne-publie-son-tout-premier-Cadre-dobligations-durables